

2HR SECURITE Sasu
au capital de 1 000 Euros
Siège social :
40 avenue Jean Raoul Paul
33870 VAYRES
Siren : 901 059 295 RCS Libourne

**Procès-verbal de l'assemblée générale du 06 mai 2024 :
approbation des comptes et affectation du résultat**

A VAYRES

L'an deux mille vingt-quatre, le six mai, à seize heures,
Mme HORRE Rihana, l'associé unique exerçant la gérance de la société 2HR SECURITE, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, a présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire au 40 avenue Jean Raoul Paul 33870 VAYRES, siège social de la société.

Mme HORRE Rihana étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le **31-12-2023** et se soldant par un déficit (perte) de **3821** euros. Elle décide de poursuivre l'activité de la société malgré la baisse des fonds propres en dessous de la moitié du capital social.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter les pertes de l'exercice, qui se montent à **3821** euros, au compte « report à nouveau débiteur ».

Troisième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

L'associé unique
Mme HORRE Rihana



Déclaration pour la période : Année 2023

Formulaire N° 2065 (*applicable à compter du 31/12/2023*)
Annexe N° 2065-BIS (*applicable à compter du 31/12/2022*)
Annexe N° 2033-A (*applicable à compter du 31/12/2023*)
Annexe N° 2033-B (*applicable à compter du 31/12/2023*)
Annexe N° 2033-C (*applicable à compter du 31/12/2021*)
Annexe N° 2033-D (*applicable à compter du 31/12/2021*)
Annexe N° 2033-E (*applicable à compter du 31/12/2021*)
Annexe N° 2033-F (*applicable à compter du 31/12/2021*)
Annexe N° 2059-H (*applicable à compter du 31/12/2017*)
Annexe N° 2059-I (*applicable à compter du 31/12/2017*)
Annexe N° 2069-RCI (*applicable à compter du 31/12/2023*)

Impôt sur les sociétés

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCALBénéfice imposable au taux
normalBénéfice imposable à
15%Déficit (*report du 2033-
B*)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

*(Applicable à compter du
31/12/2022)*

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	3 898	975	2 923
TOTAL I (5)	3 898	975	2 923
2 - Actif circulant			
Disponibilités	233		233
TOTAL II	233		233
TOTAL GENERAL (I + II)	4 131	975	3 156

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Report à nouveau	-1 024
Résultat de l'exercice	-3 820
TOTAL I	-3 844
3 - Dettes (4)	
Comptes courants d'associés	7 000
TOTAL III	7 000
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 156

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Matériel de transport	2 160			2 160	
Autres immobilisations corporelles	1 738			1 738	
TOTAL rubrique I	3 898			3 898	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	540	540		1 080
Autres immobilisations corporelles	435	435		870
TOTAL rubrique II	975	975		1 950

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	1 024
Déficits reportables	1 024
Déficits de l'exercice	3 820
TOTAL des déficits restant à reporter	4 844

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	2 421
Montant de la TVA déductible sur biens et services <i>(sauf immobilisations)</i>	2 310

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	1,00
-----------------------------	------

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	12 106
TOTAL 1	12 106

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	13 953
TOTAL 3	13 953

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (<i>Total 1 + Total 2 - Total 3</i>)	-1 847
--	--------

Composition du capital social

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

